

Côte d'Ivoire Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Chaque année, le secrétariat FP2020 soumet les preneurs d'engagement FP2020 à un sondage pour suivre l'évolution des progrès, des activités amorcées et des défis rencontrés vers le respect des engagements. Nous vous prions de bien vouloir remplir le questionnaire de mise à jour de l'engagement FP2020 pour 2018-2019 pour la Côte d'Ivoire, avant le **5 juillet 2019**. Vos réponses permettent un plus grand partage de l'information et des connaissances, et assurent la transparence et la responsabilité au sein du nombre croissant de décideurs de la FP2020 et de la communauté élargie de la planification familiale. Comme les années précédentes, nous partagerons vos réponses sur la page web de votre pays - <https://www.familyplanning2020.org/fr/cote-divoire> - afin que les intervenants nationaux et internationaux puissent suivre les progrès réalisés par la Côte d'Ivoire dans la réalisation des objectifs ambitieux fixés au nom des femmes, des filles, des familles et des communautés dans votre pays.

Les engagements de la FP2020 peuvent être réalisés grâce à des actions coordonnées entre de multiples secteurs et partenaires à différents niveaux. Nous espérons que ce sera l'occasion pour vous d'engager le dialogue avec l'équipe des points focaux, y compris le représentant des jeunes, Euphrasie Coulibaly, et les intervenants en planification familiale dans le pays pour conjointement passer en revue les progrès.

Veillez noter que le processus d'auto-déclaration complète les ateliers de consensus sur les données de planification familiale qui ont lieu pendant la même période. Si l'atelier de consensus sur les données pour la Côte d'Ivoire est prévu après le **5 juillet**, veuillez-nous en informer afin que nous puissions discuter de la façon d'harmoniser la date limite de présentation des rapports sur les engagements pour garantir que les résultats de chaque processus sont compatibles.

Veillez remplir le document Word ci-joint et le soumettre à msmith@familyplanning2020.org et eros@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec Kelli Schmitz, Gestionnaire par intérim, Pays francophones à l'adresse kschmitz@familyplanning2020.org.

En outre, le groupe d'organiseurs de la FP2020 recueille actuellement des commentaires pour développer une vision commune de la planification familiale au-delà de 2020. Nous attendons avec impatience de tirer des enseignements de votre réponse et apprécions votre partenariat pour tenir la promesse de la FP2020.

Nous vous remercions du temps et des efforts que vous avez consacrés à remplir ce questionnaire et à fournir des renseignements utiles au partenariat élargi.

Côte d'Ivoire Questionnaire 2018-2019 de mise à jour des engagements FP2020



Le questionnaire comprend 1) l'engagement revitalisé de 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original la Côte d'Ivoire, et 2) des questions standard 7 pour tous les pays qui se sont engagés au titre de la FP2020.

Au fur et à mesure que vous fournissez vos mises à jour ci-dessous sur chaque élément de votre engagement, veuillez vous concentrer sur :

- **Les progrès réalisés et les principaux défis ou obstacles** auxquels vous avez dû faire face au cours de la période allant de **juillet 2018 à juin 2019**.
- Veuillez également inclure des informations sur **les principales étapes clés liées aux engagements à venir**.
- Enfin, nous vous invitons à réfléchir sur les progrès par engagement à travers une **auto-évaluation**.

PARTIE I : QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS

APERÇU DES ENGAGEMENTS

A l'issue de la revue à mi-parcours du Sommet de Londres qui s'est tenu le 11 juillet 2017, la Côte d'Ivoire s'engage à :

- Poursuivre l'augmentation de la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé publics et privés pour la faire passer de 90,8% en 2017 à 100 % en 2020 ;
- Accroître d'au moins 10% par an jusqu'en 2020, les ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs qui sont de 400 000 000 FCFA en 2017 ;
- Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020 ;
- Renforcer l'offre des services de PF dans 100 établissements sanitaires y compris des SSSU-SAJ pour l'adapter aux besoins des adolescents et jeunes d'ici à 2020 ;
- Renforcer l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicament pour accroître la disponibilité des produits de la planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec pour cibles 100% au niveau central, 100% au niveau district, et 75% au niveau des points de prestation de service (PPS).

1. ENGAGEMENT : Poursuivre l'augmentation de la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé publics et privés pour la faire passer de 90,8% en 2017 à 100 % en 2020.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

Le deuxième round de l'enquête PMA2020 réalisé en 2018 a montré que 98.3% des structures publique offre la PF

Les supervisions des prestataires de santé se font de façon intégrée dans les Districts sanitaires.

Les outils de gestion PF ont été révisés et paramétrés dans le DHIS2.

120 prestataires ont vu leur capacité renforcée en PF

Points de contrôle :

Impact attendu :

1. Pourcentage de centres de santé offrant les services de planification familiale.
2. Pourcentage de centres ayant connu de rupture le jour de l'enquête

Actions proposées :

1. Renforcer les capacités de 500 prestataires
2. Acquérir le matériel et équipements pour 250 établissements sanitaires
3. Acquérir les produits contraceptifs et les rendre disponibles au dernier kilomètre
4. Intégrer la PF dans les services VIH dans 150 établissements sanitaires de référence
5. Renforcer la supervision des prestataires dans 2200 établissements sanitaires
6. Renforcer le système d'information et de gestion logistique intégré

Ces actions nécessitent pour la mise en œuvre des ressources financières de 1 849 000 000 FCFA dont 653 000 000 en 2018, 708 000 000 en 2019 et 488 000 000 en 2020

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, appuyé par ses partenaires.

b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie () / En cours OU Décalé (X)

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

L'ouverture de nouveaux centres de santé ne se fait pas avec le renforcement de capacité du personnel affecté.

2. ENGAGEMENT : Accroître d'au moins 10% par an jusqu'en 2020, les ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs qui sont de 400 000 000 FCFA en 2017.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

En 2019, le Gouvernement a octroyé au PNSME un budget de 500 000 000 FCFA pour l'achat des produits contraceptifs

Points de contrôle :

Impact attendu : Allocation budgétaire annuelle pour l'achat des contraceptifs de 440 000 000 FCFA en 2018, de 484 000 000 F CFA en 2019 et de 532 400 000 FCFA en 2020, soit 1 456 400 000 FCFA sur les trois ans.

Actions proposées :

- Réaliser le plaidoyer auprès des autorités publiques (Ministère en charge, du Budget, de l'Economie et Finance) pour l'augmentation des ressources l'achat des contraceptifs
 - Acheter les produits contraceptifs
- Ces actions nécessitent des ressources financières de 1 456 400 000 FCFA sur les trois ans. Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

3. ENGAGEMENT : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

L'étude pilote pour la délégation de tâche avec les ASC a débuté. Ce sont 128 ASC (52 à Toumodi, 50 à Dabakala, 26 à Bloléquin) qui mènent la distribution des produits contraceptifs y compris l'injection avec le DMPA-SC (Sayana Press).

La politique de délégation de tâches en SR/PF a été validé

Les outils de collecte des données des ASC ont été élaboré

Dans le cadre du pilote pour la délégation de tâche, le Programme Santé Mère Enfant ravitaille les ASC.

En 2018, c'est au total 9 759 ASC ont été formés dans 58 districts sanitaires répartis dans 18 régions sanitaires, sur le Paquet Minimum d'Activités prenant en compte celles de la planification familiale avec le recrutement de femmes désireuses de pilules et la distribution des produits contraceptifs.

En 2019, il est prévu la formation d'environ 2 000 ASC sur le paquet intégré d'activités prenant en compte la planification familiale. Mais 403 ASC ont déjà été formé

Les capacités de 1500 pairs éducateurs pour les activités de PF et de Santé de la Reproduction en général.

Points de contrôle :

Impact attendu :

1. Nombre d'agents de santé communautaire impliqués dans le programme
2. Nombre de femmes recrutées par les agents de santé communautaire qui utilisent la PF

Actions proposées :

1. Réaliser une étude pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois districts sanitaires
2. Réviser les documents de directives, module de formation et supports gestions des données
3. Reproduire les supports de gestion des données
4. Renforcer les capacités de 4000 agents de santé communautaires (Formation et équipement) pour les activités de PF
5. Approvisionner les agents de santé communautaires en produits contraceptifs

Ces actions nécessitent des ressources financières de 1 158 000 000 FCFA sur les trois ans. Ce montant est reparti comme suit : 506 571 429 F CFA en 2018, 434 285 714 en 2019 et 217 142 857 en

2020.

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique appuyé par ses partenaires

b) Veuillez indiquer ci-dessous comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

4. ENGAGEMENT : Renforcer l'offre des services de PF dans 100 établissements sanitaires y compris des SSSU-SAJ pour l'adapter aux besoins des adolescents et jeunes d'ici à 2020

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

- 02 nouveaux SSSU-SAJ ouverts
- 61 SSSU-SAJ offrent les services de SR/PF
- 10 SSSU-SAJ réorganisés supervisés,
- 25 SSSU-SAJ équipés en matériel médical (lit d'examen gynécologique, stéthoscope, paravent) et en matériel de sensibilisation IEC/CCCS (TV, lecteur vidéo), 2SSSU-SAJ équipés en fontaine d'eau pour les rendre conviviaux
- 59 SSSU-SAJ équipés en matériel informatique pour la gestion des données
- 12 formateurs des formateurs formés à l'offre des de services conviviaux aux adolescents et jeunes,
- 204 prestataires de santé de 38 structures de santé formés à l'offre de services conviviaux aux adolescents et jeunes,
- Organisation d'une campagne d'offre de service SR-PF/VIH autour de 50 SSSU-SAJ,
- 176301 adolescents et jeunes sensibilisés à l'utilisation des services de SR-PF,
- 63117 adolescentes et jeunes utilisatrices des méthodes contraceptives modernes
- 120167 préservatifs distribués aux adolescents et jeunes,
- 18022 adolescents et jeunes dépistés pour le VIH.
- Mise en place d'une plateforme de sensibilisation des adolescents et jeunes via les NTIC sur les thématiques de la santé des adolescents et jeunes surtout la SR/PF dénommée : i.Santé jeunes
- Réalisation et diffusion d'une Web série de sensibilisation des adolescents et jeunes sur la SR/PF

- Elaboration de messages sur le IST/VIH/ Sida et soins et soutiens adaptés aux tranches d'âges des adolescents et jeunes (10-14, 15-19, 20-24 ans)
- WOZO-SANTE : un programme de sensibilisation des adolescents et jeunes à travers les compétitions inter écoles, offre de service SR/PF et une cellule d'écoute.
- Installation de la plateforme adolescents et jeunes dans 3 régions sanitaires (MAN-BONDOUKOU et KORHOGO)
- Mise en place de la plate-forme U-Reporter qui est un outil de communication avec les NTIC (U-report) pour un comportement favorable à la santé des adolescents et des jeunes. 40 clubs U-Reporters ont été installés dans 19 directions régionales

Points de contrôle :

Impact attendu :

1. Nombre d'établissements sanitaires y compris des SSSU- SAJ qui offrent des services de PF adaptés aux besoins des adolescents et jeunes
2. Nombre de prestataires de santé formés à l'offre de services de santé adaptés aux adolescents et jeunes (objectif 300).

Actions proposées :

1. Former 300 prestataires d'établissements sanitaires de premiers contacts y compris les 163 SSSU-SAJ pour répondre aux besoins des adolescents et jeunes
2. Equiper 42 (SSSU-SAJ) pour en faire des services totalement adaptés aux adolescents et jeunes et 58 établissements sanitaires
3. Développer des outils de communication avec les NTIC (U-report) pour un comportement favorable à la santé des adolescents et des jeunes
4. Installer la « plateforme ados et jeunes » dans 20 chefs-lieux de Régions sanitaires
Ces actions nécessitent des ressources financières de 780 000 000 FCFA sur les trois ans. Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique appuyé par ses partenaires

b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

5. **ENGAGEMENT** : Renforcer l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicaments pour accroître la disponibilité des produits de la planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec pour cibles :

- 100% au niveau central,
- 100% au niveau district
- et 75% au niveau des points de prestation de service (PPS)

a) Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les réalisations accomplies entre juillet 2018 et juin 2019 à l'appui de ces éléments de votre engagement, y compris toutes étapes clés liées à l'engagement à venir :

- La réalisation de 8 réunions de consolidation de l'état de stock des produits SR et contraceptifs et du suivi du Plan d'Approvisionnement, 03 réunions trimestrielles de suivi du comité mère-enfant couplé aux réunions du comité logistique contraceptive (CLC) , 1 atelier de collecte et validation des données logistiques des sites clients directe de la NPSP des 20 Régions Sanitaires (Districts Sanitaires, CHU, CHR et hôpitaux généraux), 1 atelier de quantification des besoins en produits SR/PF pour 2019 et 2020.
- Une mission de collecte de données pour mesurer la performance de la chaîne d'approvisionnement dans 15 régions sanitaires.
- Finalisation du Manuel de SIGL national intégré pour l'harmonisation des approvisionnements de tous les médicaments et intrants des programmes de santé y compris les produits SR/PF. Manuel disponible, en phase de reprographie et diffusion à tous les acteurs
- Le taux de disponibilité au niveau national et périphérique des produits SR/PF est respectivement de **95% et 94% en mai 2019.**
- L'adoption de procédures nationales de gestion des risques sur les approvisionnements intégrant le niveau communautaire (Système d'Alerte Précoce (SAP)).
- La finalisation du Manuel National de Quantification intégrant les produits SR/PF qui est en phase de reprographie et diffusion.
- La Gestion des transferts de stocks entre PPS au niveau déconcentré pour maintenir la disponibilité dans le cadre du SAP par le partage du Rapport de Feedback- eSIGL ;
- L'élaboration du Plan Opérationnel 2019 du Plan National Stratégique de la Chaîne d'Approvisionnement produits de santé y compris les produits SRMNIN (PO 2019 PNSCA)
- Finalisation et Validation du Manuel des Curricula de formation de base des pharmaciens, des PGP, IDE et sages-femmes des Métiers de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé du CREMCAP (Centre Régional des Métiers de la Chaîne d'Approvisionnement des Produits de Santé)
- L'évaluation de la distribution des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre

- La mission de suivi de la gestion des produits SR/PF dans les établissements sanitaires publics
- Démarrage de la prescription du Sayana press par les ASC formé dans le cadre du projet pilote
- Le renforcement des capacités de distribution au dernier kilomètre (Mise en œuvre du projet pilote pour l'amélioration de la performance de la distribution)

Points de contrôle :

Impact attendu :

Renforcement de la chaîne d'approvisionnement pour une bonne disponibilité des médicaments et autres produits de santé au niveau central, districts et périphérique.

Actions proposées :

Les actions ci-après seront mise en œuvre dans le cadre du PNSCA 2016 – 2020 et concourront à respecter les engagements pris. Il s'agit de :

1. Axe d'intervention N°1: Amélioration de la distribution des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre
2. Axe d'intervention N°2: Renforcement des capacités de stockage des pharmacies publiques
3. Axe d'intervention N°3: Harmonisation et intégration du SIGL
4. Axe d'intervention N°4: Renforcement des capacités des ressources humaines à la gestion des produits
5. Axe d'intervention N°5: Amélioration de la gouvernance et du financement de la chaîne d'approvisionnement

Le coût des besoins en financement est estimé à 10 millions d'USD à raison de 1,5 millions USD en 2017, 3 millions USD en 2018 et 3 millions USD en 2019 et 2,5 millions USD en 2020 (soit 1 500 000 000 F CFA en 2018, 2 000 000 000 en 2019 et 1 250 000 000 F CFA en 2020).

b) Veuillez cocher la case X ci-dessous pour indiquer comment vous évaluez les progrès réalisés par rapport aux éléments de votre engagement :

Atteint OU Sur la bonne voie (X) / En cours OU Décalé ()

c) Si vous avez coché « En cours » OU « Décalé » à la question ci-dessus, quels sont les principaux défis ou obstacles auxquels vous faites face pour réaliser ces éléments de votre engagement ?

PARTIE II : QUESTIONNAIRE TYPE

Veillez répondre à toutes les parties des 7 questions suivantes :

- 1. Comment votre pays a-t-il intégré des représentants des adolescents et des jeunes ou des représentants de groupes marginalisés** (par exemple les personnes à faible revenu, les personnes ayant un handicap, les personnes non scolarisées, les groupes minoritaires, les populations éloignées ou déplacées, etc.) **dans l'équipe du point focal de la FP2020, le groupe de travail technique de PF ou le groupe de travail national pour l'engagement du pays ?**

Les Jeunes Ambassadeurs et les OSC qui comprennent les religieux sont membre du Comité Technique de la PF et participent à toutes les activités et réunions du dit-comité. Leur intégration au Comité Technique provient de l'arrêté portant création de ce dernier.

- a. Dans l'affirmative, comment cet engagement a-t-il influencé la réalisation de votre engagement au titre de la FP2020 ? Veillez également nous faire part des réussites et des leçons tirées de ces engagements.

L'intégration des jeunes et de la société civile y compris les religieux concoure à l'obtention de l'adhésion de toutes les couches sociales à la politique de santé de la reproduction du ministère.

L'une des réussites est d'avoir pu réunir autour de la même table toutes les sensibilités sociale et religieuse pour l'élaboration de la loi sur la santé de la reproduction.

- b. Dans la négative, à quels défis avez-vous dû faire face en travaillant avec ces groupes ? (Veillez donner des exemples)

Plaidoyer auprès de Gouvernement pour l'adoption de la loi sur la santé de la reproduction.

- 2. Comment votre gouvernement intègre-t-il la planification familiale dans les programmes orientés vers la couverture de santé universelle (CSU) et quel(s) mécanisme(s) est(sont) utilisé(s) ou envisagé(s) ? Quelles mesures précises ont été prises au cours de la dernière année relativement à l'intégration ?**

Dans le cadre de la CSU, la PF n'est pas encore prise en charge. Le plaidoyer en vue de rendre la PF gratuite est en cours

- 3. Votre gouvernement a-t-il organisé l'atelier de consensus sur les données de 2019 ?**

Oui, l'atelier de consensus a été organisé le 13 juin 2019.

- a. Dans l'affirmative, les points focaux de la FP2020 ont-ils participé à l'atelier de consensus sur les données de votre pays en 2019 ? Dans l'affirmative, quelles connaissances ont été acquises ?

Sur les cinq points focaux, quatre y ont pris part ou se sont fait représenter. Ce sont le PNSME, la Société Civile, l'UNFPA et les Jeunes Ambassadeurs. Le consensus c'est fait autour de :

- La nouvelle valeur de la prévalence (21,1% pour toutes les femmes et 19,8% pour les femmes mariées),
- 1 281 000 femmes utilisent une méthode moderne de contraception,
- 622 000 utilisatrices additionnelles,
- Les besoins non satisfaits sont à 30,9%,
- 455 000 grossesses non désirées évitées,
- 162 000 avortements à risque évités
- 1900 décès maternels évités.

- b. Les données sur les dépenses intérieures ont-elles été examinées dans le cadre de la réunion de consensus sur les données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part de vos observations et des difficultés que vous avez rencontrées lors de l'examen et de la validation de ces données.

Les données des dépenses ont été examinées. Cette année les comptes nationaux du ministère de la santé n'ont pu fournir les dépenses en cours de calcul. Ce sont les dépenses de l'enquête NIDI soutenue par l'UNFPA qui ont été passées en revue. Les conclusions de cette enquête n'ayant pas encore été validé par le ministère, le résultat présenté a donc été rejeté lors du consensus en attendant la validation par le ministère.

- 4. Au cours de la dernière année, des efforts ont-ils été faits pour améliorer la résilience ou la préparation aux situations d'urgence des systèmes de planification familiale dans le pays ?**
- 5. Votre pays a-t-il alloué des ressources du mécanisme de financement mondial (GFF) à votre programme de PF ? Dans l'affirmative, en quoi cela a-t-il été bénéfique pour votre travail?**

6. Avez-vous travaillé à l'amélioration de la qualité des soins et de la planification familiale basée sur les droits dans vos programmes ?

- a. Vos programmes de planification familiale offrent-ils un large éventail de méthodes contraceptives (à long terme, permanentes ou à court terme) ? Fournissez-vous des informations et des conseils complets sur toutes les méthodes disponibles, y compris sur les risques ou les effets secondaires ?

Toutes les méthodes modernes sont offertes et disponibles à tous les points de prestation de service. Les counselings sont faits systématiquement avant tout choix de méthodes.

- b. Pour assurer une approche centrée sur l'utilisateur, les clients ont-ils l'occasion de fournir une rétroaction après les visites à la clinique, soit au moyen de questionnaires, de sondages ou de boîtes à suggestions ?

Des boîtes à suggestions sont disponibles dans les établissements de santé. La qualité de l'offre de service est aussi évaluée au cours des enquêtes (PMA2020)

- c. Vos cliniques sont-elles ouvertes à apporter des améliorations quant à l'accessibilité et à la disponibilité des services ?

En effet toutes les activités du Programme à travers les PANB/PF concourent à l'amélioration l'accessibilité et à la disponibilité des services.

7. La FP2020 et ses partenaires recueillent actuellement des contributions pour développer une vision commune de la planification familiale après 2020, en consultation avec les intervenants aux plans national et mondial. Avez-vous eu l'occasion de participer d'une façon ou d'une autre à ce processus de consultation (p. ex. sondage en ligne, appels de consultation, etc.) ?

Veillez fournir les renseignements suivants de la personne-ressource du gouvernement pour cette mise à jour

- Nom : Tanoh Gnou
- Titre : Directeur Coordonnateur
- Service : PNSME
- Email : tanohgnou@gmail.com
- Téléphone :
- Adresse :
- Date de l'auto-évaluation :